

I.R.E.J. Institut régional d'expertise judiciaire

Compagnies d'experts membres de l'IREJ

Compagnie des experts près la cour d'appel de Douai

Compagnie des experts près la cour administrative d'appel de Douai

Section régionale du Collège national des experts architectes français

Section Amiens-Douai-Reims de la Compagnie nationale des experts-comptables de justice

Association amicale des membres des professions de santé, experts près la cour d'appel de Douai

Le langage de l'expertise pour les traducteurs et interprètes Lecture et interprétation des actes et décisions

* **public concerné** : ce stage d'une demi-journée s'adresse aux traducteurs et interprètes inscrits sur la liste des experts judiciaires ou désirant s'y inscrire.

* **session** : lundi 2 février 2026, de 13 h ½ à 18 h

* **programme** :

- *L'organisation judiciaire en droit français*
- *Les techniques de la traduction*
- *Lecture et interprétation des décisions de justice*
- *Lecture et interprétation des actes d'huissiers*
- *Lecture et interprétation des actes notariés*
- *Erreurs, maladroites et contresens courants*
- *Traduction depuis un support numérique*
- *Les fondamentaux de la traduction certifiée*
- *Les différentes formes de légalisation (M.A.E., Apostille ...)*
- *Responsabilité du traducteur*

* **formateur** : Loïc BERRO, expert près la cour d'appel de Douai .

* **objectif** : enrichir le vocabulaire juridique et administratif, mieux comprendre les subtilités des actes et des décisions judiciaires, afin d'effectuer des traductions justes et lisibles.

* **méthode pédagogique et évaluation** : la formation s'appuie sur un diaporama et des documents remis aux participants, elle se termine par un questionnaire sous forme de quizz permettant de contrôler les connaissances acquises.

* **prix d'inscription** : € 200 (€ 170 pour les membres d'une compagnie membre de l'IREJ)

* **lieu** : Ecole nationale supérieure de chimie, avenue Mendeleïev à Villeneuve d'Ascq, salle/Labo 953

* **modalités d'inscription** : Adressez votre bulletin d'inscription à :

Damien BIDOIRE, trésorier de l'IREJ

ECOBRA

4B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

Seuls les bulletins d'inscription accompagnés du règlement du droit d'inscription sont pris en compte.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,
Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 - J.O. du 02.01.1999
Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)

Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE- ECOBRA - 4 B rue des frères Fâche - 59580 ANICHE

SIRET - 421 903 147 00021 APE 804 C

Tel. : 03 27 91 19 94 et 03 20 66 80 99 - aniche@ecobra.fr